

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

ON S'ABONNE

Au bureau, place du Marché-Noir, et chez MM. DUBOSSE, JAVAUD, GODPROY, et M^{lle} NIVERLET, libraires à Saumur.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ABONNEMENTS.

Saumur. par la poste
Un an. . . 18f. » 24f. «
Six mois. 10 » 15 «
Trois mois. 5 25 7 50

— A. PARIS, Office de Publicité Départementale (ISIDORE FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence des Feuilles Politiques, *Corresp. générale* (HAVAS), 5, rue J.-J. Rousseau

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements *demandés*, — *acceptés*, — ou *continus*, — sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — Les annonces devront être remises au bureau du journal, la veille de sa publication.

CHRONIQUE POLITIQUE.

La démission de M. Drouyn de Lhuys et les changements survenus dans la composition du ministère français ont donné lieu à diverses conjectures sur les causes qui les avaient produits. Nous croyons devoir mettre l'opinion en garde contre toute supposition erronée, telle, par exemple, que celle d'après laquelle un changement aurait eu lieu dans la politique du gouvernement. M. le comte de Walewski, le nouveau ministre des affaires étrangères suivra, comme son prédécesseur, les prescriptions souveraines de S. M. l'Empereur. Si de nouvelles combinaisons se révèlent et amènent des faits peut-être inattendus, cela ne proviendra que du cours des événements et des nécessités qui en surgiront indépendamment des prévisions humaines.

Si nous indiquons notre pensée sur la portée de l'incident qui fixe le plus en ce moment l'attention publique, nous n'entendons pas céler, pour cela, les appréciations nombreuses qu'il provoque. Celles de la presse de Londres, notamment, doivent trouver ici un bienveillant accueil, sans indication des désirs et des souhaits de la population anglaise. — Le *Times*, par exemple, nous fait part de quelques observations qui paraîtront fort justes. « La démission d'un ministre, dans un gouvernement comme celui qui existe en France, n'a pas, nous dit-il, la même importance que dans une monarchie constitutionnelle ou dans un gouvernement où le ministre possède une autorité absolue. Mais bien qu'en France le pouvoir absolu soit aux mains du souverain, il ne peut être indifférent de voir un ministre qui l'a servi, avec fidélité et jugement, se retirer, soit sur une question politique, soit par des motifs de susceptibilité personnelle. »

La même feuille ajoute :

« Ces deux motifs ont probablement contribué à la démission de M. Drouyn de Lhuys qui vient de quitter les fonctions de ministre des affaires étrangères de France qu'il avait remplies avec beaucoup d'habileté et de succès. En parlant de la visite faite à Londres par M. Drouyn de Lhuys avant qu'il ne se rendit aux conférences de Vienne, nous fîmes observer qu'il s'était montré disposé à prendre les choses plus bas que le ministre anglais, dont il parut, du reste, tout prêt à accepter les vues. Tant que lord Russell est resté à Vienne, cette harmo-

nie n'a point été troublée, mais il paraît que dans les deux ou trois jours qui ont suivi le départ du plénipotentiaire anglais, M. Drouyn de Lhuys aurait discuté et arrangé avec M. de Buol une proposition de paix très-différente de celle dont étaient convenus précédemment les gouvernements alliés. Cette proposition, quelle qu'elle fût, aurait été repoussée par le chef du gouvernement français dès que celui-ci l'aurait connue et le gouvernement anglais aurait aussi été d'avis qu'on ne pouvait, sur cette base, conclure une paix honorable, parce qu'il s'agissait de limiter les forces maritimes de la Russie, dans la Mer-Noire, à ce qu'elle y possédait avant le commencement des hostilités. M. Drouyn de Lhuys semble avoir cru que la paix pouvait être faite à ces conditions; mais comme ce n'était l'opinion ni du gouvernement qu'il servait, ni de celui avec lequel il devait agir, cette dissidence d'opinion a occasionné sa retraite, à l'issue des conférences de Vienne. »

Le *Morning-Post* parle dans le même sens que le *Times*. « Après que les conférences, nous dit-il, furent ajournées indéfiniment, par suite du rejet de nos propositions, et de notre refus de discuter même les propositions absurdes de la Russie, il se fit quelques tentatives nouvelles pour essayer, à l'aide de moyens nouveaux, d'interpréter et de rendre efficace le 3^e point de garantie. On croit que le ministre français adhéra alors de compléter une nouvelle proposition produite par l'Autriche, qu'il se fit fort même de la faire accepter par son gouvernement. Mais la proposition nouvelle n'interprétant pas le 3^e point et ne lui donnant pas l'efficacité attendue des alliés, M. Drouyn de Lhuys s'est trouvé dans une position d'où il ne pouvait sortir qu'en donnant sa démission. »

L'organe officieux de lord Palmerston complète son récit en affirmant, plus nettement encore que nous ne le faisons plus haut, que l'on aurait tort de supposer que la retraite de M. Drouyn de Lhuys venait de dire que la France est moins disposée que par le passé à consentir une paix honorable et sûre, dès que ce but si désirable pourra être atteint. « Si nous avions besoin, dit le *Morning-Post*, d'une autre preuve de ce que nous avançons, que la connaissance de la politique invariable et ferme de l'Empereur, nous pourrions la trouver dans la nomination du comte Walewski en remplacement du dernier ministre. Ses relations intimes avec notre gouverne-

ment, la connaissance parfaite qu'il a de l'Angleterre et la part active qu'il a prise aux négociations politiques des deux grandes puissances de l'Occident, le rendent particulièrement propre à remplir le poste élevé auquel il est appelé. »

Sans entrer plus avant dans cette grave question, nous ne pouvons, quant à nous, que nous rallier à l'opinion si judicieusement exprimée en dernier lieu par la feuille anglaise. — Havas.

NOUVELLES DE LA GUERRE.

Nous trouvons quelques renseignements à recueillir dans les correspondances des journaux de Marseille :

« Le feu a beaucoup diminué d'intensité à Sébastopol, de part et d'autre, écrit-on à la *Gazette du Midi*. On éprouve le besoin de s'assurer des progrès que l'on a pu faire et de réparer les dégâts essayés, et l'on tire maintenant fort peu. Les Russes avaient, du reste, déjà pris ce système; aussi loin que la vue peut s'étendre, même avec des lunettes d'approche, on n'aperçoit ni sur les murailles, ni dans les forts, ni dans la ville, aucun être vivant. On dirait un désert, qui ne se peuple et ne s'anime que lorsqu'on fait une tentative pour s'assurer s'il y existe quelque chose. »

Cette attaque ayant toutefois fait sentir à l'ennemi quels étaient ses côtés faibles, il s'est empressé, avec cette prodigieuse activité dont il a fait preuve depuis le commencement, de fortifier ces endroits-là au moyen d'ouvrages aussi solides que bien entendus. Il faut bien l'avouer, jamais défense ne fut plus habile, mais aussi jamais ne disposa de plus grands moyens. »

Le *Courrier de Marseille* a reçu de son correspondant des renseignements sur le nouveau plan de campagne que l'on suppose devoir être adopté. On lui mande à ce sujet ce qui suit :

« D'après un bruit fort accrédité, l'armée de Constantinople irait débarquer à Kaffa, où récemment des frégates ont fait une nouvelle reconnaissance. Il s'agirait d'attaquer les Russes en flanc, pendant que le général Bosquet, avec son corps d'observation, se porterait à leur rencontre par une marche tournante, en franchissant la Tchernaiâ. »

« En même temps, Omer-Pacha, renforcé par une division française, s'avancerait de son côté en laissant à sa gauche le camp retranché de l'Alma. Par

FEUILLETON

LE CAPITAINE OSORIO.

(Suite.)

Heureux, Gaston descendit l'escalier lestement et suivit Gomez dans le cabinet du rez-de-chaussée, sans remarquer deux yeux fixés sur lui et flamboyant dans l'ombre de la grande salle.

— Vous dormirez plus tranquillement, señor, lui dit l'hôtelier, les muletiers sont partis.

— Avant le jour? demanda l'officier avec distraction.

— Ils vont à Sarragosse et la route est longue.

— Je suis fâché de n'avoir point donné un sauf-conduit à ces braves gens, dit Gaston qui eut voulu en ce moment faire participer toute la terre à son bonheur, ils pourraient être inquiétés par des avant-postes français.

— Oh! les gaillards sont adroits et sauront les éviter, répondit Gomez qui affecta de ne point relever cette inadvertance du Français qui trahissait ainsi son incognito. Bonsoir, señor, faudra-t-il vous réveiller de bonne heure?

— Merci, l'ami, j'ai l'habitude de me lever de bon matin.

Et Gaston se jeta sur une sorte de hamac de peaux de renard, laissant Gomez se retirer en emportant la chandelle.

Cependant Dolores, sur le point de se coucher tout

habillée sur le lit, s'était reculée avec dégoût de ce grabat et avait résolu de passer la nuit sur une chaise en s'accoudant sur la table. Elle réussit bientôt à dormir; couverte par son manteau, et malgré la dureté de son oreiller, elle était bercée sans doute par les plus doux rêves, lorsqu'un léger bruit la tira de ce sommeil réparateur et lui fit prêter l'oreille sans changer d'attitude: ce bruit semblait venir du côté de la fenêtre.

Au bout de quelques minutes, il n'y avait plus à en douter, il était évident que quelqu'un essayait de l'ouvrir du dehors.

La jeune fille se tourna de ce côté et resta pétrifiée en apercevant une ombre placée entre elle et le ciel éclairé par la lune. Elle essaya de crier, mais sa langue, paralysée dans sa bouche épaisse et desséchée, s'y refusa.

La fenêtre souvrit et un homme entra dans la chambre.

La chandelle ne projetait qu'une lueur incertaine, mais répandit-elle une lumière éclatante que la pauvre Dolores était trop épouvantée pour reconnaître ce personnage auquel, naturellement, elle prêtait les plus sinistres intentions.

— Vous ne me reconnaissez donc pas, Lola? demanda Osorio. Eh! là, remettez-vous d'une frayeur si grande et regardez-moi un peu.

— Monsieur...

— Parbleu, la peur vous trouble la cervelle! je vois que j'aurais dû me présenter d'une autre manière, mais

vous vous êtes barricadée.

Il s'approcha de la table, et la lumière donnant en plein sur son visage, la pauvre enfant poussa un cri :

— Ah! fit-elle, en tremblant soudain plus fort qu'auparavant.

— Je vois, dit Osorio, d'un ton railleur, que vous n'avez pas oublié mes traits... Allons, il est probable qu'un brigand, entrant ici dans la seule intention de vous voler, vous eût fait moins peur.

— Osorio!... murmura enfin Dolores anéantie.

— Oui, c'est bien moi, moi qui vous aime, moi qui devais vous épouser hier au soir, moi que vous avez fui! Mais le hasard fait bien les choses quand il s'en donne la peine, et il vous a placée tout-à-coup sur mon chemin pour vous rendre à moi.

— Oh!...

— Je vois que cela ne paraît pas être très-fort de votre goût... Cependant votre père, Lola, vous a fait ma femme, et l'amour que j'ai pour vous depuis longtemps vous a, en outre, liée à ma destinée... Il faut donc que vous m'apparteniez! C'est écrit là-haut!... Votre père le veut, Dieu le veut, je le veux.

— Jamais!... dit avec une certaine énergie Dolores, revenue à elle.

— Jamais! dites-vous. Et qui s'y opposera? Vous? Non, vous y consentirez, vous serez même la première à m'en prier, si je le veux bien.

ces trois actions simultanées, nos généraux espèrent à la fois battre les Russes ou les cerner dans Sébastopol, qui serait alors totalement investi.

» D'après une autre version généralement accréditée, l'armée de Constantinople sera destinée à agir en Bessarabie, ainsi que nous l'ont souvent dit nos correspondants. Mais, en absence de tout indice certain, il est bon de n'accueillir ces bruits qu'avec réserve.

Nos trouvons encore dans ce journal la lettre suivante :

« Camp de Maslak, 29 avril.

» Le camp de Maslak est situé à une lieue et demie de Constantinople, entre les eaux douces d'Europe, extrémité de la Corne-d'Or, et le Bosphore ; la petite ville d'Arasout-Keni, dans un des plus beaux sites du Bosphore, n'est qu'à une demi-lieue de nos tentes. Le sol, très-élevé, est entrecoupé de ravins peu profonds et de coteaux en pente très-douce sur lesquels sont installés les divers régiments. Le quartier-général est situé dans une belle et spacieuse ferme appartenant au Sultan, à côté même du village de Maslak : le général Herbillon occupe actuellement cette résidence. Derrière le quartier-général, qui fait face à la mer Noire, s'étendent les baraquements de la garde impériale bordant la route de Maslak. Ensuite s'étagent, de coteaux en coteaux, la 1^{re} et la 2^e division de réserve : cette dernière arrive jusqu'au Puits.

» Le coup-d'œil du camp est magnifique : rien de plus curieux que l'aspect de toutes ces petites tentes turques, de forme conique, alignées parallèlement et s'étendant au loin sur les mamelons. La richesse du sol est remarquable, mais les Turcs n'en tirent presque aucun parti, et les fleurs des champs croissent seules là où le blé et la vigne fructifieraient à l'envi. L'eau est abondante et jaillit de tous côtés dans de petits torrents.

» Les différentes administrations des vivres, du campement, la manutention, l'ambulance, établies au centre même du camp, permettent de pourvoir facilement à tous les besoins. La proximité du Bosphore donne aux habitants du camp de délicieux sujets de promenade ; et si à cela vous joignez une foule de ruines d'aqueducs et de monuments, restes d'une civilisation florissante, mais malheureusement trop oubliée, vous verrez que nous sommes assez bien partagés sous le rapport de la position de notre camp. Une belle route s'établit, sous la direction du génie et grâce au travail de nos soldats, entre le camp et Balta-Liman, sur le Bosphore, où est préparée la résidence de l'Empereur.

» D'autres routes sont aussi ouvertes de divers côtés, et laisseront un souvenir durable de notre passage dans le pays. L'état sanitaire est satisfaisant : une série de mauvais temps qui ont inauguré notre arrivée, avait d'abord un peu éprouvé la santé des hommes ; mais le beau temps est revenu, et a ramené parmi nos soldats la vie et la gaieté.

» Cette gaieté, qui fait le fond du caractère de nos troupes, est encore entretenue par les soins empressés de nos chefs, qui, dans le but de rendre plus courts les instants qui nous séparent de l'action, organisent des jeux mêlés de chants et de musique, auxquels chacun prend la part la plus active.

» De temps en temps de brillantes cavalcades d'amazones viennent admirer l'activité de nos sol-

dat et rompre la monotonie du camp, mais elles passent bien vite, sans doute pour ne point trop nous faire regretter la France et réveiller des souvenirs qu'un soldat doit oublier loin de la patrie. L'armée sarde viendra bientôt se joindre à nous, et déjà plusieurs officiers de cette nation parcourent notre camp et préparent l'installation de leurs troupes. Enfin nous désirons vivement que la cavalerie et l'artillerie viennent compléter l'armée de réserve et nous permettent de prendre bientôt la campagne et de marcher sur les traces de nos vaillants frères d'armes de l'armée de Crimée.

Le 23 avril, dit le *Sémaphore*, un parlementaire, sorti du village de Sack, est venu jusque sous les murs d'Eupatoria ; il a demandé à être introduit près du généralissime. Il était chargé de demander l'évacuation de plusieurs familles russes restées à Eupatoria au milieu des troupes turques. Omer-Pacha n'a cru devoir accéder que pour quelques personnes seulement.

Des nouvelles de Crimée, en date du 9 mai, à dix heures du matin, annoncent l'arrivée du général de La Marmora avec 4,000 hommes de troupes piémontaises. (*Constitutionnel.*)

On lit dans le *Times*, du 9 mai :

« Le temps est venu maintenant où nous pouvons avoir la certitude que des opérations plus énergiques vont commencer contre les Russes en Crimée. La reconnaissance faite dernièrement par un détachement des armées turque, anglaise et française, au-delà de la Tchernaiâ, a montré que l'ennemi n'est pas en position de présenter une sérieuse résistance à notre marche, de l'Est du plateau occupé par les alliés.

» Des ordres ont été récemment envoyés de Paris pour faire embarquer immédiatement pour la Crimée, dans les vaisseaux de guerre français et les transports, toute l'armée de réserve réunie à Constantinople et qui se monte à environ 25,000 hommes de toutes armes ; et comme les bateaux à vapeur anglais qui transportent le contingent sarde sur le théâtre de la guerre arrivent déjà dans le Bosphore, environ 40,000 hommes de troupes fraîches parfaitement équipées vont dans peu débarquer en Crimée.

» Outre ce puissant renfort, l'armée anglaise reçoit constamment des augmentations qui la rendront capable, nous n'en doutons pas, de rendre tous les services qu'on pourra lui demander.

» Avec ces forces à la disposition des alliés, une armée égale en nombre à celle qui a gagné la bataille de l'Alma, peut avancer contre les Russes d'Eupatoria, de Kaffa, de Kertch ou de la vallée de Baidar, sans diminuer la force de l'armée déjà engagée dans la conduite du siège. Pour ce dessein, la formation de l'armée de réserve à Maslak et l'acquisition du contingent sarde sont d'importantes mesures, car ces troupes, convenablement dirigées, peuvent couper les approvisionnements de l'ennemi et rendre sa position en Crimée impossible.

» Au nord de la rivière Salghir, la Crimée est en été une plaine aride, sans eau : une armée n'y saurait vivre. La possession de la côte méridionale et des vallées qui courent à Karassou-Bazar et à Simphéropol, est, en fait, l'occupation de la Crimée, et nous ne voyons pas de raison de douter que des

hostilités puissent être portées avec avantage sur ce point. »

D'après les nouvelles de Kamiesch, du 28 avril, reçues le 30 à Constantinople, on travaillait à la construction de nouvelles et très-fortes batteries ; quatre entre autres, d'une grande puissance, allaient être établies à moins de 100 mètres de la place. On transportait de nouveaux approvisionnements dans les tranchées. Il était arrivé de France des masses de munitions pour remplacer celles qu'a consommées le feu des derniers jours.

A Constantinople, il était fortement question de l'ordre qui aurait été donné au général Larchey de prendre les dispositions nécessaires pour pouvoir expédier, au premier signal, en Crimée, les troupes du camp de réserves arrivées depuis quelque temps. Cela faisait supposer une modification dans le plan de campagne de Crimée, car jusqu'ici on ne demandait pas de renforts, mais seulement des chevaux de trait, afin d'augmenter les moyens de transport, qui paraissent insuffisants pour pouvoir se porter en avant.

Le choléra existait toujours au camp, mais on avait beaucoup exagéré le mal qu'il y faisait. Il paraît que cela se borne à huit ou dix attaques par jour, dont deux ou trois sont mortelles. A cette occasion, l'autorité militaire a fait examiner par une commission de médecins les denrées vendues aux soldats par une foule de petits industriels, Grecs pour la plupart, qui ont ouvert boutique dans le voisinage du camp. Il a été reconnu que presque tous ces marchands ne vendaient que du vin et des liqueurs frelatées avec des drogues nuisibles à la santé. On n'a pas pu les convaincre, on ne l'a peut-être pas cherché, d'avoir voulu empoisonner les soldats ; mais comme leurs denrées étaient d'une mauvaise qualité incontestable, plusieurs d'entre eux ont été expulsés et leurs baraques ont été fermées. D'autres ont vu réduire leurs articles en vente à un très-petit nombre, tels que noix, marrons, fromage, etc., etc. Cette mesure a déjà produit d'excellents effets.

Un premier bâtiment est arrivé le 30 avril à Constantinople, avec des troupes sardes. Les autres suivent de près et ont déjà été signalés dans la mer de Marmara ou à l'entrée des Dardanelles. Il n'est plus question de les faire camper à Levend-Chiflik, mais bien à Fanarakî, à l'embouchure de la mer Noire.

Le ministre de Sardaigne était en instance auprès de la Porte pour obtenir de nouveaux locaux, afin de compléter les établissements hospitaliers nécessaires aux besoins du contingent piémontais. En conséquence, il demande les kiosques impériaux de Kalender et d'Unkiar-Skelessi, aux environs de Thérapia sur le Bosphore, et la caserne de Dolma Baktché. La Porte paraît disposée à faire tout ce qui dépendra d'elle pour satisfaire à ces nouvelles demandes.

Lord Redcliffe était attendu pour le 1^{er} ou le 2^e mai, de retour de son voyage en Crimée. Rien n'a encore transpiré sur le véritable but du déplacement de ce diplomate, mais personne ne doutait qu'il n'eût agi d'après les instructions de son gouvernement.

Le conseil des ministres s'est encore réuni pour

— Osorio, est-ce bien vous qui me parlez ainsi ?

— Ah ! vous me trouvez changé, n'est-ce pas ?....

C'est que j'ai bien vieilli, voyez-vous, depuis hier, et que j'ai amassé dans mon cœur toute l'amertume que trente années d'une existence torturée ne parviennent pas toujours à amener dans le cœur d'un vieillard. Ignorez-vous donc, Dolores, que ma vie est tout entière en vous, que tout ce qui était moi jusqu'à présent a disparu, pour ne laisser subsistant debout, que votre pensée, que votre image ?... Oh ! la pauvre insensée qui n'a pas su lire dans ce cœur tout l'amour qu'il renferme ; qui n'a pas vu dans l'avenir le bonheur qui l'attendait et s'est laissée prendre à des paroles en l'air, dites par le premier muguet qui est venu papillonner autour d'elle ! Dolores, mieux eut valu pour vous n'être point parvenue à vos vingt ans, aussi belle et aussi parfaite que vous l'êtes, que de vous trouver exposée au ressentiment d'un homme offensé, quand cet homme s'appelle Osorio !

— Vous me menacez, Monsieur, je vous croyais plus généreux.

— L'affront a fait taire en mon cœur les bons instincts que votre amour y avait développés ; je l'avoue, je ne m'en défends pas, vous êtes donc prévenue. Aussi, malheur à votre ravissement !

— Osorio, dit Dolores avec dignité, j'ai suivi librement l'homme qui m'accompagne, je l'ai choisi pour mon époux.

— Quand je pense que vous m'avez aimé, moi aussi !... Pourquoi ne m'aimez-vous plus, pourquoi avez-vous changé ? dites !

— Je n'en sais rien. Peut-on expliquer ces choses-là.

— Oh ! taisez-vous, tenez, car je ne sais pas ce que j'éprouve, mais je me sens une envie terrible de vous...

Dolores recula vivement devant le regard flamboyant du comte qui s'avancait vers elle les doigts crispés.

— O-orio, tuer une femme, c'est lâche !...

— Oui, c'est lâche ; aussi n'est-ce pas vous que je tuerais, et d'ailleurs à quoi bon... Lui mort, vous me resterez.

— Misérable !... Osez-vous penser !...

— Lola, en entrant dans cette chambre, le crime était dans ma pensée, calculé, résolu froidement. Si crime il y a toutefois, car vous êtes coupables, tous deux !

— Vous ne tuerez pas Gaston !

— Croyez-vous ?

— Ce serait infâme, savez-vous... et...

— Que m'importe ! est-ce que j'en suis à m'arrêter devant des considérations de si mince valeur.

— Oh ! je sais bien que le capitaine Osorio s'est surtout rendu célèbre à force d'atrocités.

— Et vous ne tremblez pas ! Et vous doutez que je fasse selon ma volonté ! Vous croyez que, ma vengeance sous la main, je la laisserai échapper !... oh ! non.

— Tuer Gaston ! celui que j'aime !

— Oh ! ne dites pas cela ou il meurt à l'instant, je n'ai qu'un signe à faire à cette fenêtre pour cela.

— O Dieu ! cela est-il vrai !

— Si vrai que si vous ne consentez pas à me suivre sur l'heure, vous entendrez d'ici son dernier soupir.

— A moi, Gaston ! à moi ! s'écria tout-à-coup Dolores, en se jetant vers la porte de la chambre, à moi, Gaston ! Gaston !

Osorio se précipite sur Dolores, la prit par le bras et la repoussa si rudement qu'elle tomba à terre : il saisit aussitôt la table qu'il archouta contre la porte au moyen d'une planche qui manquait au sol. Après quoi il se dirigea vers la fenêtre.

Mais obligé de passer près de Dolores, qui gisait à demi-couchée sur le plancher, celle-ci se cramponna après lui et l'empêcha d'avancer.

— Malheur !... fit-il en rugissant, Gomez ! exécute mes ordres ! à mort !...

Lola lui mit une main sur la bouche, il l'arracha et fit un pas en la traînant après soi.

— A mort ! à mort le Français !

Au même instant on entendit au bas de la maison un long gémissement.

Lola lâcha Osorio et tomba privée de sentiment.

(La suite au prochain numéro.)

s'occuper de la situation financière, qui devient plus grave de jour en jour. Il paraît que l'ordre a été donné à Paris et à Londres d'émettre le reste de l'emprunt, mais qu'il n'y a pas encore eu possibilité de le réaliser à des conditions avantageuses.

Le paquebot des Messageries l'Hydaspe, parti de Marseille, le 19, en même temps que le paquebot ordinaire, et qui aurait dû être rendu à Constantinople le 26 au plus tard, puisqu'il fait le trajet direct, n'avait pas encore paru le 30. On attendait avec impatience l'arrivée de ce bâtiment, à bord duquel on savait qu'était embarqué le général Regnaud de Saint-Jean-d'Angely et qui porte le courrier. On espérait qu'il ne s'agissait que de quelque dérangement dans sa machine qui l'aura forcé de relâcher pour se réparer. L. BONIFACE. (Constitutionnel.)

EXTÉRIEUR.

CHINE. — Nous empruntons au *Moniteur de la flotte* quelques détails sur les résultats de l'occupation de Shang-Hai par l'amiral Laguerre, de concert avec les troupes impériales :

« Dans la nuit du 16 février, les insurgés ont essayé de filer à travers un des camps ; mais, revenus de leur surprise, les soldats impériaux les ont poursuivis et en grande partie détruits.

« Aussi, le lendemain matin, en entrant dans la ville, nous pouvions voir leurs têtes accrochées en guise de lanternes aux remparts : tromphée barbare que, sur la demande de l'amiral, on a fait immédiatement disparaître.

« Croiriez-vous que ces brigands-là, avant d'évacuer la ville, ont tenté de l'incendier ? C'est un dernier acte digne des précédents. L'ordre, un moment troublé par l'entrée des impériaux, qui, à la faveur de l'incendie, tentaient de piller, a bien vite été rétabli, grâce aux patrouilles et aux factions de nos braves matelots, dont le dévouement et le courage ne se sont pas démentis un moment. Quels braves cœurs, allez, que nos cœurs de marins !...

Aujourd'hui Shang-Hai respire et ses habitants nous bénissent ; c'est plus que de l'amitié qu'ils nous témoignent, c'est de l'engouement, de la folie....

« Le mandarin militaire Ki, *fontai* de son grade, c'est-à-dire gouverneur-général d'une province, ayant droit de vie et de mort sur quelque chose comme trente millions d'individus, parent du céleste Empereur (je ne suis pas fâché de vous détailler la haute position de notre nouvel ami), ce grand personnage, enfin, a réuni, à l'occasion du 1^{er} de l'an (17 février), tous les officiers de la station dans un somptueux repas, dont l'ordonnance, con-

forme aux usages, offrait un assez vif attrait de curiosité au moins, car, sous le rapport culinaire, les oïds d'hirondelles, les ailerons de requins, les boulettes de chiens nouveaux-nés, tout cela, patriotisme à part, ne vaut pas les plus vulgaires produits de nos Chevets.

« Cette fête a été l'occasion des remerciements de notre hôte; ce personnage, au nom de l'Empereur et de sa part, a ensuite offert aux officiers de la *Jeanne-d'Arc* et du *Colbert* de riches présents, produits merveilleux de l'industrie nationale. Les équipages des deux bâtiments n'avaient point été oubliés et avaient reçu le matin du 1^{er} de l'an leur part des largesses du céleste Empereur.

« Mais ce qui est plus important, c'est que les relations sont aujourd'hui aussi faciles et aussi favorables aux intérêts de nos négociants, qu'elles étaient devenues restreintes et dangereuses avant que la tranquillité fût rétablie dans le pays ; avec la sécurité, les communications faciles, les affaires reprendront, et bientôt, avec le travail, la fortune. Déjà l'on songe à augmenter de beaucoup l'importance de Shang-Hai, en en faisant la tête de ligne des steamers qui, suivant ce projet, toucheraient à Hong-Kong seulement pour décharger leur opium, et viendraient droit à Shang-Hai pour le chargement du thé, ce qui rendrait ce port un point d'échange considérable.

« Ce résultat est immense, et les avantages qu'en retireront l'influence politique et le commerce de notre pays sont incalculables !

« Voyez à quoi il est dû, c'est à l'honnêteté et à l'énergie de nos chefs, qui, dans une question paraissant fort embrouillée, à raison de la confusion faite trop longtemps sur la nature des troubles de Shang-Hai, ont su marcher droit au but et ne considérer que la moralité des actes qu'ils se devaient de réprimer. Cela nous coûte cher, et moins de réprimer. Cela nous coûte cher, et moins de réprimer. Cela nous coûte cher, et moins de réprimer.

« 6 Février. — Figurez-vous un peu, si vous le pouvez, le fait qui se passe en ce moment dans un pays fermé si hermétiquement à tout le monde, et surtout aux *barbares* Européens. Le consul français, accompagné d'une partie des officiers de la station, partira le 29 février de Shang-Hai, pour se rendre à Ning-Po, en passant par les Chutau, où se trouve un évêque qui a la même destination.

« Eh bien ! le gouverneur général non-seulement

a consenti à ce que cette expédition pacifique dans l'intérieur de la Chine eût lieu, mais il a fait partir un mandarin qui, sur le passage du *Colbert*, avertit qu'on fit bien attention que ce bâtiment portait *des Français*, et qu'en conséquence, à raison de la reconnaissance qu'on leur doit, ou eût à leur rendre les plus grands honneurs.

« C'est donc une tournée triomphale que nous allons faire ?... Plaisanterie à part, cette excursion sera des plus intéressantes ; puis, nous allons trouver des compatriotes.

« A Ning-Po, il y a en effet des Lazaristes et bon nombre de nos dignes Sœurs de charité ; ces femmes admirables ont su, par leur conduite et leur dévouement, se faire respecter de tous les Chinois, à ce point que, malgré l'usage qui interdit aux femmes de paraître dans les rues, elles vont et viennent seules librement, et s'en vont jusque fort loin dans la campagne porter des consolations et des secours. Les Chinois, en les rencontrant, disent d'un air de sérieux respect : *médecins Français*.

« Enfin, en allant à Ning-Po, nous visiterons une province renommée par son activité industrielle. C'est là que se confectionnent ces magnifiques meubles à incrustations d'ivoire, si anciens et si peu connus encore en Europe ; puis, ce pays n'ayant point encore été troublé par les mouvements politiques ou autres, a conservé son type original, que nous nous réjouissons bien de prendre sur le fait.... Adieu donc, Shang-Hai, la cité dévastée, dont je n'ai plus rien de particulier à vous dire ; c'est de Ning-Po que ma première lettre sera datée ; j'espère que j'aurai meilleur récit à vous en adresser. Mais nous partons cette nuit au point du jour, il est temps de songer à l'embarquement, et aussi à prendre un peu de repos. A bientôt donc, et non adieu. »

DERNIÈRES NOUVELLES.

« Vienne, jeudi 10 mai. — Il court ici plusieurs bruits. Parmi ceux qui ont le plus besoin d'être confirmés, et qu'on accueille avec le plus de circonspection, on doit ranger celui faisant présager la retraite de M. le comte Buol. » — Havas.

BOURSE DU 10 MAI.

3 p. 0/0 hausse 40 cent. — Fermé à 68 60

4 1/2 p. 0/0 hausse 75 cent. — Fermé à 95 75

BOURSE DU 11 MAI.

3 p. 0/0 baisse 30 cent. — Fermé à 68 30

4 1/2 p. 0/0 baisse 35 cent. — Fermé à 95 40

P. GODET, propriétaire-gérant.

Etude de M^e CHASLE, notaire à Saumur.

AVI

En 10 lots

PAR ADJUDICATION,

En l'étude de M^e CHASLE, notaire à Saumur,

Le dimanche 10 juin 1855, à midi.

LES TERRAINS PROPRES À BATIR,

Situés à Saumur, quai de Limoges, dits *Terrains de Fenet*.

1^{er} LOT. Situé rue des Fondeurs, sur laquelle il a une façade de 34 mètres 99 centimètres, et une autre façade de 9 mètres 80 centimètres sur le quai de Limoges, contenance 352 mètres, mise à prix 2,000 fr.

2^e LOT. A la suite du 1^{er}, façade de 9 mètres 80 centimètres, quai de Limoges, contenance 366 mètres, mise à prix 1,550

3^e LOT. Même façade, joignant la maison de M. Chevallier, contenance 403 mètres, mise à prix 1,700

4^e LOT. Ensuite, même façade, contenance 439 mètres, mise à prix 1,550

5^e LOT. Même façade, contenance 457 mètres, mise à prix 1,600

6^e LOT. Pareille façade, contenance 474 mètres, mise à prix 1,650

7^e LOT. Semblable façade, contenance 489 mètres, mise à prix 1,700

8^e LOT. Même façade, contenance 506 mètres, mise à prix 1,800

A reporter 13,550

Report 13,550

9^e LOT. Même façade, contenance 522 mètres, mise à prix 1,850

10^e ET DERNIER LOT, joignant M. Charlemagne Dupuis, même façade, contenance 538 mètres, mise à prix 2,250

Total des mises à prix... 17,650

Toutes facilités seront accordées pour les paiements.

On pourra traiter avant l'adjudication qui sera prononcée sur une seule enchère.

S'adresser : à M. BROSSÉ, négociant, rue Saint-Nicolas, 45, à Saumur ;

Et audit M^e CHASLE, notaire en la même ville, place de la Bilange. (235)

Etudes de M^e LABICHE, avoué à Saumur, et de M^e COURTOIS, notaire à Brézé.

VENTE PAR ADJUDICATION PUBLIQUE, En l'étude et par le ministère de M^e COURTOIS, notaire à Brézé, EN 3 LOTS de

TERRES et VIGNES

Situées communes d'Epieds et de Brézé, canton de Montreuil (Maine-et-Loire).

L'adjudication aura lieu le dimanche 3 juin 1855, à midi précis.

On fait savoir à qui il appartiendra, qu'en exécution d'un jugement rendu par le Tribunal civil de première instance de Saumur, le 5 mai 1855, enregistré, et à la requête de M. Kerneis, teneur de livres, demeurant à Saumur, agissant comme syndic définitif de la

faillite du sieur Gabriel Dauphin, marchand, demeurant à Brézé, ayant M^e Labiche pour avoué,

Il sera procédé, aux jour, lieu et heure sus-indiqués, à l'adjudication, en l'étude et par le ministère de M^e Courtois, des Biens dont la désignation suit, et sur les mises à prix ci-après, fixées par le jugement sus-daté.

Désignation et Mises à prix.

- 1^o Treize ares 75 centiares de terre, à la Saulière, commune d'Epieds, joignant au nord René Volland, à l'est les bois, au sud on sainfoin, au couchant le chemin de Saumur à Loudou ; mise à prix 15 francs.
- 2^o Trois ares 50 centiares environ de vigne, au clos Patureau, même commune, joignant à l'est M. Gallé, à l'ouest Aubineau, au midi François Riou, au nord Filliatreau ; mise à prix 10 francs.
- 3^o Cinq ares 50 centiares de vigne,

à la Sablonnière, commune de Brézé, joignant d'un côté Fontaine, d'autre côté Moreau et Aubin, d'un bout le chemin de la Sablonnière à la Ripaille, d'autre bout un bois ; mise à prix 20 francs.

S'adresser, pour les renseignements, soit à M^e COURTOIS, notaire à Brézé, soit à M^e LABICHE, avoué à Saumur.

Redigé à Saumur, par l'avoué licencié soussigné, poursuivant la vente, le 10 mai 1855. Signé : LABICHE. (231)

Etude de M^e DION, notaire à Saumur.

La Vente EN DÉTAIL de la Propriété DE LA CHAUVINIÈRE, Située au hameau de Panvigne, commune de Villebœvier, Aura lieu par le ministère de M^e DION, dans la Ferme même, LE DIMANCHE 13 MAI 1855, A MIDI.

VENTE A L'AMIABLE D'un très-beau Mobilier

GARNISSANT L'HOTEL DU BELVÉDÈRE, A SAUMUR.

Ce mobilier consiste en batterie de cuisine, porcelaine, cristaux, bois de lits, commodes, secrétaires, tables de nuit, 100 beaux matelas, lits de plume, traversins, oreillers, couvertures laine et coton, garnitures de rideaux de lits et croisées, en damas et mousseline. — 100 paires de draps en très-belle toile, 1,200 serviettes, un service en toile damassée à 24 couverts, candélabres, pendules, glaces, fauteuils, canapés, chaises, grande quantité de service Ruolz. Une très-jolie bibliothèque en acajou, garnie de différents ouvrages. 3,000 bouteilles vides, 1,800 bouteilles de vins de Bordeaux, Champigny et autres, eaux-de-vie de Cognac, etc., etc. Fourneau-cuisine admirablement confectionné, baignoires en cuivre et accessoires.

La Vente se fait au comptant, chaque jour, de midi à 5 heures. S'adresser à MM. DROUARD, rue de la Tonnelle ; NANCEUX, rue de la Comédie ; ET VOLANT, rue Royale. (205)

Etude de M^e HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

VENTE MOBILIÈRE

Après Décès.

Le lundi 14 mai 1855, à midi, et jours suivants, s'il y a lieu, il sera procédé, par le ministère de M^e Henri PLÉ, commissaire-priseur, en la maison où est décédée Louise RAGUIN, faubourg de la Croix-Verte, ancienne route de Tours, à la vente publique, aux enchères, du mobilier dépendant de sa succession, et de celui de Anne RAGUIN, sa sœur, aussi décédée.

Il sera vendu :

Lits, plusieurs couettes, draps, serviettes, chemises, quantité d'effets, armoire, tables, basset, chaises, batterie de cuisine, etc.

On paiera comptant et 5 centimes par franc. (232)

Etude de M^e HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

VENTE

Aux enchères,

D'une grande quantité de vins, liqueurs, dragées, bonbons, etc., etc.

A partir du jeudi 17 mai 1855, et jours suivants, de midi à 5 heures et de 7 heures à 10 heures du soir,

Dans le magasin de M. PONSURET, pâtissier-confiseur,

Situé à Saumur, rue d'Orléans,

Par le ministère de M^e Henri PLÉ, commissaire-priseur.

DÉSIGNATION :

Madère, frontignan, malaga, lunel, xérès, tokaï, rancio, bordeaux, vermouth, rhum, liqueurs fines assorties, confitures, sirops, bonbons, dragées fines et surfines, chocolat, thé, assortiment de cartonnages et paniers en tout genre, bocaux, compotiers et guéridons en cristal, belles balances en cuivre, comptoirs à dessus de marbre, etc., etc.

Toutes ces marchandises sont de très-bonne qualité.

On paiera comptant, plus 5 pour cent. (233)

Etude de M^e HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

GRANDE

VENTE MOBILIÈRE

Pour cause de départ.

Le dimanche 20 mai 1855, à midi, et jours suivants, il sera procédé, par le ministère de M. Henri Plé, commissaire-priseur, chez M^{me} veuve MORIN-RUELLE, à Saumur, quai de Limoges, à la vente publique, aux enchères, de quantité d'objets mobiliers.

Il sera vendu :

Secrétaires, pendules, candélabres, flambeaux, lits, commodes, tables à jouer et à thé, bureau, armoires, buffet, chaises, rideaux de lits et de croisées, voitures, établi et outils de menuisier, échelle double, cric, baignoires, quantité d'outils et de fer, barriques vides et autres objets.

On paiera comptant, plus 5 pour cent. (234)

A LOUER

Présentement,

UNE MAISON

Sise au Pont-Fouchard,

Occupée par M. Dufour, avec cour, jardin et vaste hangar.

S'adresser à M. DUFOUR ou à M. ROGERON, menuisier, rue Beaurepaire.

Etude de M^e LEROUX, notaire à Saumur.

A VENDRE

OU A ARRENTER

Ensemble ou séparément,

DEUX MAISONS,

Appartenant au sieur HERNO, tailleur, séparées l'une de l'autre par un corridor commun,

Situées à Saumur, rue du Puits-Neuf,

Et joignant d'un côté M. Fournée, d'autre côté M. Guedon.

Chacune de ces maisons comprend une boutique, une arrière-boutique et une cuisine au rez-de-chaussée, des chambres au premier et au second étage, des greniers, une cave et un droit de communauté à la cour.

S'adresser à M^e LEROUX, notaire à Saumur. (221)

Etude de M^e CHASLE, notaire à Saumur.

A VENDRE

EN TOTALITÉ OU EN TROIS LOTS,

TROIS MAISONS, sises à Saumur, rue Royale, nos 1 et 3, et quai du Gaz, avec vastes magasins, caves, cours et dépendances.

S'adresser à M^e CHASLE, notaire à Saumur, place de la Bilange. (194)

Etude de M^e DION, notaire à Saumur.

A VENDRE

A l'amiable,

1^o La Ferme des PASTUREAUX Située commune de Villebernier,

Consistant en logement de fermier, et environ 15 hectares 63 ares 64 centiares de terres labourables et prés.

2^o DEUX RENTES FONCIÈRES

La première de 36 fr., deux kilog. de beurre et deux poulets;

La deuxième de 24 francs, un kilog. de beurre et deux poulets.

S'adresser, pour traiter, à M^e DION, notaire. (208)

Etude de M^e LEROUX, notaire à Saumur.

A VENDRE

L'Hôtel de Londres,

Situé à Saumur, rue d'Orléans, Et exploité par M. SERGÉ.

Le bail de cet hôtel expirera le 1^{er} juillet 1865.

Le loyer est de 5,500 francs par an. S'adresser à M^e LEROUX, notaire à Saumur. (160)

MAISON A VENDRE

Présentement,

Cette maison, située Grand'Rue à Saumur, ayant cour, écurie et autres servitudes, était occupée par M^{lle} Barthélemy et précédemment par M. le docteur Fardeau.

S'adresser à M^e LEROUX, notaire à Saumur, ou à M. GUENOIS, rue du Paradis, 14. (188)

A VENDRE

Ou à échanger présentement OU A LOUER

Pour la Saint-Jean-Baptiste 1855.

GRANDE et BELLE MAISON

ENTRE COUR ET JARDIN.

Située à Nantilly, près de l'Eglise et du Jardin des Plantes.

Réunissant toutes les servitudes désirables, occupée présentement par M. le général comte de Rochefort.

S'adresser à M^e DION, notaire, ou à M. A. PIERRE, propriétaire, rue Royale à Saumur. (593)

Etude de M^e CHASLE, notaire à Saumur.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION.

Le dimanche 20 mai 1855, à midi,

En l'étude de M^e CHASLE, notaire à Saumur,

UNE MAISON

NOUVELLEMENT RESTAURÉE,

Sise à Gaure, commune de Varennes-sous-Montsoreau, avec façade sur la route de Tours à Nantes, divisée en trois corps de bâtiments :

COURS ET JARDINS.

Vue admirable sur les coteaux de la Loire.

Cette maison était précédemment occupée par M. FRAIMBAULT-ROUSSEAU.

S'adresser : à M. NAU-MORICET, propriétaire, rue Royale, n^o 2, à Saumur;

Et audit M^e CHASLE, notaire en la même ville, place de la Bilange. (228)

HERBAGE

DE

L'ILE PONNEAU.

Ouverture le 6 mai 1855. Prix : 25 f. 60 c. pour 35 jours. On paiera en entrant.

S'adresser à M. Paul GRELLET, restaurateur près la Gare du chemin de fer. (191)

PERLES D'ETHER DU D^r CLERTAN.

Ce nouveau moyen d'administrer l'Ether est approuvé par l'Académie impériale de Médecine.

En portant l'Ether directement dans l'estomac, sans qu'il se volatilise, les perles agissent avec une grande efficacité contre les migraines, les crampes d'estomac, les spasmes, et toutes les maladies provenant d'une surexcitation nerveuse.

— Une instruction est jointe à chaque flacon. — Dépôts à Paris, rue Caumartin, 48; à Angers, chez M. MENIÈRE, ph.; Beaufort, Moussu, ph.; Châlons-sur-Loire, Guy, ph.; Châteauneuf-sur-Sarthe, Hossard, ph.; Cholet, Bontemps, ph.; Saumur, BRIÈRE, ph.; Saint-Florent-le-Vieil, MAUSSON, ph.; Doué-la-Fontaine, PELTIER, ph. (24)



LES MALADIES CONTAGIEUSES, quelles qu'en soient la gravité, la forme ou l'ancienneté, les AFFECTIONS DE LA PEAU et les VICÉS DU SANG, guérissent très-radicalement et en peu de temps par les BISCUITS OLLIVIER approuvés par l'Académie Impériale de médecine et autorisés du Gouvernement. — Ce médicament agréable au goût et facile à prendre en secret en toute saison est le seul pour lequel une récompense de 24 mille francs ait été votée à l'auteur. — Entrepôt général à PARIS, RUE SAINT-HONORÉ, N^o 272. — Consultations gratuites. Traitement par correspondance. (Affranchir.) — Les boîtes de 52 biscuits 40 fr., de 25, 8 fr. — On expédie. — Dépôt à ANGERS : M. Menière, pharmacien, place du Pilori; — A SAUMUR : M. Brière, phar.; M. Gauthier, phar.; — A BAOGÉ, M. Drouet, phar. (362)

Saumur, P. GODET, imprimeur de la Sous-Préfecture et de la Mairie.

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine, PORTION DE MAISON, Sise rue de l'Ancienne-Messagerie.

A CÉDER

UN FONDS DE CORDONNIER, Rue du Paradis.

S'adresser à M^{me} veuve AGUILLARD.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION,

Le dimanche 13 mai 1855, à midi,

En l'étude de M^e CHASLE, notaire à Saumur,

UNE MAISON,

Située à Saumur, rue de la Gueule du-Loup,

Consistant en un rez-de-chaussée, composé de 3 chambres, grenier au-dessus.

Vastes caves, écurie à côté, puits. S'adresser à M. Paul VALLET, au Pont-Fouchard, ou audit M^e CHASLE.

A LOUER

Pour la St-Jean prochaine,

MAISON

Occupée ce jour par M. Perreault-Bazile,

AVEC COUR, REMISE ET ÉCURIE.

Vue sur la Loire.

S'adresser, pour voir les lieux et pour traiter, à M. JAMET, sur le quai.

A VENDRE

UNE ETUDE DE NOTAIRE,

Au chef-lieu d'un des meilleurs cantons du département des Deux-Sèvres.

S'adresser à M^e CHEDRAU, avoué à Saumur, rue du Temple, n^o 22.

A AFFERMER

DE SUITE,

Pour entrer en jouissance à Noël 1856,

UNE TRÈS-BELLE FERME

Nommée l'Etang,

A Milly, commune de Gennes,

Contenant 43 hectares 56 ares 30 centiares, consistant en maison d'habitation et d'exploitation, terre labourable, pré, bois et pâture.

S'adresser, pour traiter, soit à M. DELANDES, qui en est le propriétaire, demeurant à Bagueux, soit à M. MILON-GUITARD, géomètre à Saumur, soit à M^e CHASLE, notaire à Saumur.

MAL DE DENTS.

ALTHODONTE GAUTIER.

Ce spécifique se recommande par plusieurs années de succès. Il n'exige aucune application sur les gencives; une simple aspiration sur le nez suffit pour faire cesser la douleur à l'instant. — Prix du flacon, 2 fr., à la Pharmacie, chez l'Auteur, rue d'Orléans, n^o 27, à Saumur.

On expédie contre remboursement. (Affranchir.) (182)

POMMADE DES CHATELAINES

OU L'HYGIÈNE DU MOYEN-ÂGE.

Cette pommade est composée de plantes hygiéniques à base tonique. Découvert dans un manuscrit par CHALMIN, ce remède infailible était employé par nos belles châtelaines du moyen-âge, pour conserver, jusqu'à l'âge le plus avancé, leurs cheveux d'une beauté remarquable. — Ce produit active avec vigueur la crue des cheveux, leur donne du brillant, de la souplesse, et les empêche de blanchir en s'en servant journellement.

Composée par CHALMIN, à Rouen, rue de l'Hôpital, 40. — Dépôt à Saumur, chez Eugène PISSOT, coiffeur-parfumeur, rue St-Jean, n^o 2. — PRIX DU POT : 5 FR. (400)